

CR : café numérique du 15 avril 2019

Intervention de Mme Nari-Rechner, chef de projet ENT en lien avec Région à la DANE Créteil : prise en main, authentification unique (SSO), paramétrage de son profil, principales applications de l'ENT

Les ENT

Les Espace **Numérique** de Travail (ENT) ont entre 12 et 15 ans. Ils ont beaucoup évolué. Les « nouvelles technologies » ne sont plus si nouvelles. Les écrans en classe c'est « vintage » car depuis longtemps les écrans et le numérique sont introduits à l'école (1985 : le numérique pour tous).

Un **espace numérique de travail** c'est codifié par une loi (SDET) et répond à une définition très précise: c'est un cadre de confiance, un espace modulaire et intégrateur et un accès en mobilité.

Dans l'académie de Créteil nous avons plusieurs solutions ENT : selon les collectivités engagées : web college 93, cartable en ligne 94, SNT77, mon lycée.net en IDF.

L'EN commande une enquête chaque année (dernière en 2016) et évalue des indicateurs pour appréhender les usages.

Taux d'utilisation en augmentation

Top4 des utilisateurs : élèves> enseignants> parents> personnels

Services plébiscités : messagerie, service vie scolaire, stockage, partage

Services sous-utilisés : services, outils, ressources pédagogiques.

Les professeurs sont numériques :

- pour préparer leurs cours (95 %)
- pour animer un cours (matériel de projection)
- pour mettre les élèves en activité avec le numérique

Les CE sont déjà utilisateurs (en équipe) sur les aspects administratifs (deux réseaux différents) ; l'ENT va devenir un espace commun pédagogique et administratif.

Les **professeurs** utilisent le cahier de texte comme « objet frontière » : devoirs, activités, partage de documents, rattrapage de cours.

Dans les ENT, tous les acteurs de la communauté peuvent interagir : professeurs, parents, personnels de direction, élèves...

C'est normal que l'acquisition de ces nouvelles compétences soit long : autonomie d'apprentissage, la motivation, la fracture numérique...

Les nouvelles formes scolaires

Les facilités des ENT :

La classe continue au-delà de la classe. Que ce soit à la maison ou dans l'établissement : CDI, « devoirs faits »...

L'ENT est un espace pour créer, collecter, étendre, diffuser ...Réfléchir le collectif via l'ENT ; on ne peut pas démarrer seul un ENT.

Accès à mon lycée.net : se connecter avec ses identifiants académiques

Se connecter au moins par équipe.

Rassembler les gens, engendrer une démarche collective, un travail en équipe autour de l'ENT. Il faut réfléchir à « comment amener tous les élèves au numérique »

Pronote n'est pas un ENT mais une des briques (applis/services) d'un ENT.

L'utilisation de pronote pose des questions quant au RGPD. Mais pronote est présent dans l'ENT avec d'autres applications.

La région IDF a commandé un ensemble d'applis de base (par défaut, natives).

Chaque lycée rajoute celles qu'ils souhaitent : cerise pro, CDI, ballado etc...eduthèque y compris ressources payantes : europresse et sites du lycée (ou page publique pour la visibilité du lycée). 2 possibilités :

- Lien simple (redirection)
- Lien SSO (complexe qui engage l'identification)

Le code SSO d'identification sur l'ENT « mon lycée.net » sera valable pour d'autres applications (pronote, educ'arte...)

Pour les liens simples à rajouter, c'est l'administrateur ENT qui peut le faire ; d'où l'intérêt d'organiser une **commission numérique** (organisée par le chef d'établissement, avec le référent numérique, le documentaliste, les coordonnateurs, les parents...). Les GREID peuvent intervenir aussi pour conseiller ou préconiser certaines installations.

Externalisation de la maintenance technique. Pour les professeurs, la culture numérique nous appartient. Il y a une heure fléchée dans la DHG (1 IMP).

On peut s'y mettre par capillarité mais la commission numérique peut travailler dans ce sens-là aussi.

Le chef d'établissement est le pilote du numérique.

Intérêt majeur d'utiliser L'ENT est qu'il est RGPD compatible ! Possibilité d'intégrer des vidéos (youtube par ex) en étant RGPD, sans pub, sans problème d'historique... Via le blog ou autre

ENT = cadre de confiance RGPD *compatible

Espace modulaire et intégrateur de nouvelles briques (ajoutées par l'administrateur) accessible en mobilité.

*On ne pirate pas les vidéos sur youtube par ex , elles sont juste consultables (on va sur youtube , faire partager, copier l'URL et la mettre dans les pages, blog, frise chronologique détournée en ppt car il n'y a pas de logiciel de présentation type ppt dans mon lycée.net..)

On peut également créer un « compte invité » pour la visite d'un IPR par exemple.

Tout ce qui va faire vitrine c'est le site du lycée (ex : promo de la web radio).

La communauté éducative : ce sont les profs, les parents, les personnels et les élèves.

L'administrateur de l'ENT c'est souvent le référent numérique.

Les FORUMS : communication en distanciel

Autre intérêt majeur d'utiliser L'ENT est que nous sommes identifiés clairement donc on ne peut pas faire n'importe quoi dans un ENT

Donc L'ENT « mon lycée.net » peut aussi servir d'éducation au réseau social.

Madame Nari peut mettre le groupe GREID Bio-tech en réseau.

On ne signe pas car on est identifié. Les élèves ne pourront pas publier de manière anonyme, réfléchir sur ce qu'on donne à voir. Il y a des possibilités de verrouillage.

Faire travailler sur les profils numériques des élèves de seconde.

Autre appli : le mur collaboratif (mais on ne peut pas écrire en synchrone)

Gestionnaire d'Authentification des Ressources (GAR) : développé par le ministère pour garantir RGPD, droits d'auteur, sorte de tunnel entre éditeurs et ENT. Le tunnel va permettre de vérifier que les données sensibles ne sont pas contenues. Parcoursup va passer par le GAR, les manuels scolaires et les demandes de bourses, puis le PAF. Finalité : Simplification des démarches publiques.

Faire venir la DANE dans l'établissement peut aider à la mise en place de l'ENT. Il y a un effort à faire au départ en parlant au chef d'établissement et aux collègues.

La commission numérique doit réfléchir et peut aider à réfléchir sur les données personnelles.

En tant que GREID il faut diffuser l'information via l'ENT mais aussi sur Tribu. Il faut être visible. Si on souhaite une formation on peut solliciter la DANE. Dans l'ENT, publier des exercices, des QCM dans l'espace « STSS et Biotechnologies ». Partager dans la bibliothèque.

Conclusion : l'ENT sera peut-être remplacé par autre chose dans quelques années, mais c'est l'occasion :

- de re-territorialiser l'école
- de rassembler la communauté éducative (que les multiples sources avaient éparpillée)
- de travailler en collaboratif
- d'être protégé
- de s'interroger ensemble sur la protection des données.

Présentation rapide du GREID et des objectifs.

Réforme des manuels scolaires

Gratuité pour tous et virage numérique

Est-ce que manuels numériques et ENT sont liés ?

Oui un peu et le déploiement du WIFI va l'être aussi pour 2020.

Si les élèves ne bénéficient pas de WIFI chez eux ils pourront les utiliser au sein de l'établissement. Des applications seront mises à disposition pour la réussite des élèves.

Choix à faire soit les manuels papiers soit le choix des manuels numériques ?

Livres en pdf. Gratuité des ressources pédagogiques pour tous

C'est l'autonomie des établissements d'enseignement.

Tous les lycées auront par ailleurs accès à des ressources numériques sur monlycée.net

Ce sera l'un ou l'autre.

Cela implique que tous les élèves aient une tablette. C'est la condition aux choix du manuel numérique.

Seule certitude, les lycées professionnels seront équipés.